

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 44 (1982)
Heft: 8

Artikel: La situation de la branche des machines agricoles dans le secteur européen
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- tion, autorisation spéciale, inscriptions).
8. Compléter l'outillage de bord et la réserve des pièces de rechange qui s'avèrent nécessaires.
 9. Régler la moissonneuse-batteuse pour le genre de céréale à récolter en premier lieu (tambour engreneur, contre-batteur, régime du batteur, ébarbeur, organes de nettoyage).
10. Votre machine est maintenant en ordre de service. Mais qu'en est-il de vous-même? Accordez-vous donc un peu de repos avant le début de la période d'intense activité que représente celle des moissons! Vous serez ainsi en forme au moment voulu et mieux en mesure d'éviter des accidents. Bonne chance et plein succès!

Service technique de l'ASETA, W. Bühler

La branche des machines agricoles partage le sort de l'agriculture

La situation de la branche des machines agricoles dans le secteur européen

A l'occasion de la 42ème assemblée générale ordinaire de l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA), du 16 décembre 1981, le président, Monsieur G. Kilchenmann de Schüpfen BE a eu l'honneur de présenter à l'assistance l'invité et orateur Monsieur Hans Rau, le directeur de la fabrique de machines agricoles Rau établie à Weilheim-/Teck (RFA). Monsieur Rau joue un rôle de premier plan dans diverses commissions nationales et internationales et notamment comme président du Comité Européen des Groupements de Constructeurs de Machines Agricoles (CEMA) ainsi que de la «Landmaschinen- und Ackerbau-Vereinigung» (LAV). Il était donc éminemment qualifié pour nous présenter un exposé intitulé «Notre position n'est pas désespérée» dont nous tenons à reproduire ici les idées principales suivantes:

L'industrie des machines agricoles subit l'influence de la crise économique mondiale. La CE estime qu'elle est plus grave que toutes celles qui se sont succédées depuis 1929. Monsieur Rau est moins pessimiste, mais confirme toutefois que:

- le nombre des chômeurs s'élève à 9 millions aux E.U.A. et à 10 millions en Europe

- les taux d'inflation sont excessifs
- l'endettement des finances nationales est très élevé
- les intérêts bancaires pour prêts sont très hauts
- la dépression économique est générale. Les nations industrielles et l'économie ont accepté ces faits sans protester. Après 8 ans, les prix ont par conséquent subi un décalage global, et les bilans de paiement de la plupart des pays sont déficitaires. De nombreux pronostics erronés ont contribué à la crise d'orientation actuelle. En 1972, le Club de Rome a également déchaîné une panique générale qui ne fit qu'empirer depuis l'augmentation massive des prix des produits pétroliers.

Passons à l'industrie des machines agricoles: L'augmentation des prix provoquée par une publicité tapageuse relative à la pénurie prochaine de carburants a refréné l'augmentation de prix des produits alimentaires excédentaires. L'agriculture se sentait et se sent encore désemparée. Nous souffrons par conséquent d'une grave détérioration de la demande particulièrement marquée dans le domaine de la mécanisation. Cela signifie que tout freinage des dépenses de l'agriculteur a des conséquences graves et immédiates pour l'industrie et le



**Les produits Motorex sont développés par des Suisses
pour les Suisses. Et fabriqués par des Suisses
pour les Suisses. Chaque produit Motorex est un produit
de qualité. Adapté exactement à nos conditions. –
La confiance que vous nous témoignez nous
est obligation: de vous remercier et de continuer
dans cette voie.**



MOTOR OIL

MOTOREX®

SWISS MADE

BUCHER + CIE SA, 4900 LANGENTHAL, Tél. 063/22 75 75

commerce des machines agricoles. Le taux d'utilisation des capacités disponibles dans les pays affiliés au CEMA ne correspond plus qu'à 60-70%, et le nombre des entreprises productrices a diminué d'une façon spectaculaire dans le cours de ces dernières années. Cette crise affecte indistinctement les entreprises grandes, moyennes et petites. En Europe par exemple, et en 1978, on a encore pu placer 350'000 tracteurs agricoles contre 290'000 en 1980.

Malgré cela, c'est l'Europe qui continue à produire de loin le plus grand nombre de tracteurs mis sur le marché dans le monde entier. Nous sommes toutefois mal informés sur les chiffres de production réalisés en Russie. En Europe, 4000 firmes sont engagées dans la fabrication de machines et tracteurs agricoles, et 1100 de ces entreprises ont produit en 1980 à elles seules des matériels de ce genre d'une valeur globale approximative de 12 milliards de dollars. Dans l'Europe occidentale, plus d'un demi-million d'habitants vivent de la technique agricole. Celle-ci constitue donc un facteur économique remarquable, et c'est à nous qu'appartient de tirer parti de ce fait. L'aggravation actuelle de la situation économique devrait nous inciter à éprouver et orienter notre solidarité par le moyen de la Communauté européenne.

A part cela, notre dépendance de la prospérité de l'agriculture est si prononcée que nous devons nous déclarer solidaires en toute occasion avec les problèmes d'existence de l'agriculture – d'autant plus qu'ils se confondent avec les nôtres. Nous devrions reconnaître clairement et témoigner au profit des agriculteurs que leurs revendications de prix, étayées par des calculs appropriés, sont pleinement justifiées et qu'il serait injuste de leur imposer des diminutions de revenu contre lesquelles 30 à 40'000 paysans ont très justement protesté à Bonn en mars 1981. Cette question et d'autres thèmes analogues ont d'ailleurs motivé une visite du rapporteur auprès de la Commission de la Communauté euro-

péenne (CE) à Bruxelles au cours de laquelle il s'est entretenu longuement sur ce sujet avec le Dr Narjes, le commissaire de la CE, et eut l'occasion de protester contre

- la politique des prix agraires préconisée par la CE,
- la pléthore d'exigences et d'ordonnances dans le domaine technique,
- le prix de l'acier qui nous est imposé dans le territoire de la CE (et qui ne manquera pas de produire son effet non négligeable même en Suisse dans le cours de l'année 1982).

C'est particulièrement l'évolution des prix de l'acier qui cause de graves problèmes, car elle constraint les constructeurs de machines agricoles européens à augmenter d'une façon inouïe leurs prix prévus pour des produits vendus non seulement dans le pays d'origine, mais aussi à l'étranger. A elle seule, une entreprise isolée est impuissante devant des impositions de prix de ce genre. Par contre, une association représentant plus d'un demi-million de postes de travail peut et doit s'y opposer. Résultat de notre démarche de Bruxelles: On comprend la situation difficile des agriculteurs, et la commission bruxelloise a aussi été impressionnée par leurs protestations. D'autre part, la situation financière générale est telle qu'il s'agit d'éviter toute stimulation de la fabrication de produits excédentaires qui impliquerait tôt ou tard des allocations de nouvelles subventions. Il importe que l'agriculture mobilise toutes ses réserves existantes dérivant par exemple d'un emploi communautaire des machines. On peut s'attendre à un développement rétrograde des intérêts bancaires pour crédits, ainsi qu'à une hausse des prix mondiaux des produits agricoles qui aurait pour conséquence une augmentation des barèmes de prix de la CE. On concède des cas de découverts techniques.

Dans le secteur de l'acier, l'argent requis pour couvrir les anciennes subventions manque tant dans les Etats membres que dans la CE. C'est pourquoi les chefs de gouvernement se sont apparemment vite

accordés entre eux pour prendre la décision vraiment contraire au droit de cartel, mais néanmoins préconisée par les pays produisant de l'acier, de financer aux dépens de l'industrie de transformation et des consommateurs les postes de travail soidisant en péril dans l'industrie de l'acier. Cette décision soudaine est suspecte de partialité et représente un exemple type de la politique des prix agraires. La fatalité veut que les augmentations du prix de l'acier frappent l'agriculture au moment où une majoration de ses propres prix s'avère particulièrement difficile. Pendant ces dernières semaines, le rapporteur s'est efforcé de profiter de toutes les occasions qui se présentaient pour expliquer publiquement aux agriculteurs et aux commerçants la cause et les conséquences de cette augmentation du prix de l'acier qui entraînera inmanquablement des augmentations extraordinaires des prix de machines et de tracteurs

agricoles. Toute économie politique a besoin d'une agriculture saine, mais de nos jours, notre agriculture ne serait pas concevable et viable sans l'appui de la technique agricole.

On présume que la mécanisation de l'agriculture européenne maintiendra son niveau actuel, mais qu'elle continuera à évoluer. Pour cela, notre agriculture dépend de l'assistance sérieuse assurée par le commerce et l'industrie des machines agricoles. La machine agricole joue un rôle bien défini dans l'économie des pays tant agraires qu'industriels. La lutte pour l'existence de chaque agriculteur et de ses partenaires industriels continuera cependant dans l'intérêt de notre liberté.

Trad. H.O.

Remarque de la rédaction: Nous nous excusons de la publication retardée de ce rapport due à un manque d'espace dans les périodiques précédents.

A Lausanne il y a maintenant un siècle:

La première centrale électrique de Suisse

(UCS) La première centrale électrique de Suisse prévue pour alimenter la population en courant a été mise en service il y a cent ans à Lausanne, soit le 22 avril 1882. Selon une notice parue dans la presse locale, c'est à cette date que 20 lampes à incandescence système «Swan» s'illuminèrent pour la première fois dans un restaurant situé à côté de l'usine génératrice. Déjà quelques années auparavant, soit en 1878, Monsieur Johannes Badrutt avait installé une petite dynamo à St. Moritz en vue d'éclairer la salle à manger de l'hôtel Kulm au moyen de bougies électriques Jablochkoff.

Le promoteur de la première centrale électrique proprement dite établie en Suisse était l'ingénieur lausannois Léon Raoux. Il fonda la «Société Vaudoise d'Electricité»,

demandra aux autorités municipales de lui accorder une autorisation de bâtir une usine génératrice et mit ses plans hardiment en exécution sans même attendre l'arrivée du permis officiel. L'usine était située à la Rue Centrale et utilisait l'eau du lac de Bret qui servait déjà à actionner le funiculaire Lausanne-Ouchy construit en 1877. Malheureusement, aucun des appareils et dispositifs utilisés alors pour produire le courant électrique n'a été conservé, mais on sait toutefois que la centrale en question avait une puissance de 20 ch. Cela correspond à 15 kilowatt (kW), soit à une charge de connection de 150 ampoules de 100 watt telles que celles en usage aujourd'hui. A cette époque, on se servait cependant encore de la «bougie» comme unité de puissance.

Trad. H.O.